



ESM TENNIS

Rue Georges Mandel (Quartier de Villaine)

Téléphone : 01 60 11 42 79

Email : esmassytennis@fft.fr

Site web: <https://club.fft.fr/esmassytennis>

Page Facebook: [ES-Massy-Tennis](https://www.facebook.com/ES-Massy-Tennis)

Instagram : [esmassytennis](https://www.instagram.com/esmassytennis)

COTISATIONS 2024 / 2025

JEUNES

Nés en 2007 et Après

Réinscription : oui non

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F N° licence : N° d'année de tennis

Ville de naissance : Pays de naissance : Nationalité :

Adresse : Code postal : Ville :

Adresse email (**Obligatoire** et EN MAJUSCULE) :

Portable 1: Portable 2:

COTISATIONS JEUNES		
Mini-Tennis (2019) <input type="checkbox"/>	École de Tennis (2018 – 2007) <input type="checkbox"/>	Centre d'Entrainement (Compétition) <input type="checkbox"/>
170€	300€	537€
Prix Adhésion à l'ESM Tennis 157€ Du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec accès illimité aux courts couverts et extérieurs ▪ + Licence FFT : 13€ ▪ Participation aux cours Mini-Tennis : 1h/semaine ▪ + 1 invitation offerte	Adhésion à l'ESM Tennis 277€ Du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec accès illimité aux courts couverts et extérieurs ▪ + Licence FFT : 23€ ▪ Participation aux cours collectifs jeunes : 1h/semaine ▪ + 2 invitations offertes	Adhésion à l'ESM Tennis 514€ Du 01/09/2024 au 31/08/2025 avec accès illimité aux courts ▪ + Licence FFT : 23€ ▪ Participation aux entrainements jeunes en compétition : 2 x 1h15/semaine ▪ Participation aux Interclubs ▪ + 2 invitations offertes ▪ (SUR PROPOSITION DU DE)

Réduction famille à appliquer sur une seule adhésion : 2^{ème} enfant : 20€ 3^{ème} enfant et plus : 60€

AUTRES			Cocher
1 cours supplémentaire/sem	+ 150€	Condition : sous réserve de places disponibles	<input type="checkbox"/>
Caution carte magnétique	+ 30€	Carte d'accès au site (chèque spécifique encaissé)	<input type="checkbox"/>
Invitation	+ 10€	Pour venir jouer avec un parent ou un ami non adhérent de l'ESM Tennis	<input type="checkbox"/>
Carnet de 5 invitations	+ 40€	8€ l'invitation	<input type="checkbox"/>

Suite au verso

Disponibilités (cocher vos préférences, au minimum 3 choix) :

- Semaine : 17h30 à 19h30 Mercredi : 10h à 12h Mercredi : 14h à 19h
 Samedi (places limitées) : 10h à 13h Samedi (places limitées) : 14h à 18h

DETAIL DU REGLEMENT : **Aucun remboursement possible après engagement.**

Montant : €

Les facilités de paiement en trois versements sont acceptées (limité à janvier 2023). Chèque(s) à l'ordre de : ESM Tennis
Merci d'écrire le nom de l'enfant si nom du chèque différent.

Cochez 1 à 3 mois : Octobre Novembre Décembre Janvier

Paiement : En ligne Chèque Nombre de chèques :
 Espèces Coupon Sports CAF
 Comité d'Entreprise Besoin d'une attestation de paiement

CERTIFICAT MEDICAL :

Pour les mineurs : En tant que personne exerçant l'autorité parentale, j'atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire* ; Dans le cas échéant la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 6 mois devra être produit.

*Questionnaire pour les mineurs disponible sur le site du club

AVERTISSEMENT

Je dégage toute responsabilité de l'E.S.Massy Tennis pour tout incident pouvant arriver à mon (mes) enfant (s) en dehors du lieu et des heures de leçons.

Nom et signature :

L'inscription entraîne l'adhésion au règlement intérieur de l'E.S.Massy Tennis et règlement de la FFT (Fédération Française de tennis). Elle autorise l'ESM, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison en cours, l'image des personnes, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support. En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adresser à la FFT : fft@fft.fr

Le licencié accepte-t-il de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries RG et le BNP Paribas Master...) et de ses partenaires : oui non